

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ADOPTION D'UN ENFANT

À L'ÉTRANGER OU DANS LES DÉPARTEMENTS
ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

ENFANCE
FAMILLE



www.deux-sevres.fr

DEMANDEUR 1	DEMANDEUR 2
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Nom de naissance, le cas échéant :	Nom de naissance, le cas échéant :
.....
Adresse :	Adresse :
.....
.....
Code postal :	Code postal :
Ville :	Ville :
Téléphone : <input type="text"/>	Téléphone : <input type="text"/>
Portable (facultatif) : <input type="text"/>	Portable (facultatif) : <input type="text"/>
Téléphone auquel vous pouvez être joint dans la journée : <input type="text"/>	Téléphone auquel vous pouvez être joint dans la journée : <input type="text"/>

Renseignements

➤ Personnes à charge, présentes au foyer avant l'arrivée de l'enfant au sujet duquel la demande est effectuée :

Nom	Prénom

➤ Profession :

- Demandeur 1 :
- Demandeur 2 :

➤ Revenus mensuels imposables :

- Demandeur 1 : €
- Demandeur 2 : €

➤ Date de l'agrément adoption : /...../...../...../

➤ Organisme ou intermédiaire proposant le déplacement de l'enfant en adoption :

(Précisez les coordonnées)

.....

➤ Enfant(s) concerné(s) par la démarche d'adoption :

	Nom	Prénom	Date de naissance	Pays d'origine
Enfant 1				
Enfant 2				
Enfant 3				

➤ État d'avancement de la procédure :

Si la demande d'aide financière intervient avant l'arrivée de l'enfant à votre domicile :

- Date prévue de son arrivée en France ou de votre départ dans son pays d'origine : /...../...../...../
- Estimation (en euros) des frais que vous serez amenés à engager dans le cadre de cette procédure d'adoption (frais de transport, frais de procédure, frais d'hébergement hors restauration).

Nature	Montant

Si la demande d'aide financière intervient après l'arrivée de l'enfant à votre domicile :

- Date éventuelle du jugement d'adoption : /...../...../...../
- Transmission des justificatifs (en euros) des frais engagés au cours de la procédure d'adoption. Ces justificatifs devront avoir la forme de factures en l'absence desquelles les dépenses afférentes ne seront pas prises en compte.

2 Demande de subvention

OUI NON Montant : 2 000 € maximum

• **Plafond de ressources calculé sur la base du revenu brut global (divisé par 12), figurant dans votre dernier avis d'imposition :**

- A - Plafond de ressources pour une personne seule : 1 528 €
- B - Plafond de ressources pour un couple sans enfant : 2 292 €
- C - Majoration du plafond par enfant à charge : 230 €

3 Demande de prêt

OUI NON Montant : 8 000 € maximum

• **Prêt sans intérêt**

• **Plafond de ressources calculé sur la base du revenu brut global (divisé par 12), figurant dans votre dernier avis d'imposition :**

- A - Personne seule : 2 700 €
- B - Couple sans enfant : 3 500 €
- C - Par enfant à charge : 230 €

1 - Êtes-vous propriétaires ? OUI NON

- Si oui, montant des remboursements : €
- Déduction faite de l'APL : €

2 - Êtes-vous locataires ? OUI NON

- Si oui, montant du loyer : €

3 - Autre(s) charge(s) ou prêt(s) :

Charges	Prêts	Montant

4 - Employeur(s) :

Demander 1 :

• Nom(s) et adresse(s) :

• Ancienneté :

Demander 2 :

• Nom(s) et adresse(s) :

• Ancienneté :

5 - Montant du prêt demandé : €

Le remboursement s'effectue par prélèvement automatique sur le compte bancaire ou postal par la paierie départementale. Le premier prélèvement interviendra le 10 du mois suivant le versement du prêt.

Durée : 4 ans - Possibilité de remboursement anticipé à tout moment, même partiel.

4 Pièces à joindre

(Demande de prêt et/ou de subvention)

- Copies des trois derniers bulletins de salaires (uniquement pour le prêt)
- Copie du dernier avis d'imposition
- Justificatif de domicile (uniquement pour le prêt)
- L'attestation traduite en français de l'organisme autorisé et habilité à l'adoption (OAA) ou de l'Agence Française de l'Adoption (AFA) ou des autorités compétentes du pays d'origine de l'enfant certifiant le placement imminent de l'enfant, et mentionnant son identité et sa date de naissance, ou la copie des passeports de l'enfant concerné et des parents adoptants (pages mentionnant l'état civil et les visas de sortie et d'entrée de territoires).
- Les justificatifs en euros, sous forme de factures, des frais engagés (titres de transport, frais de procédure, frais d'hébergement hors restauration) dans la procédure d'adoption, ou l'estimation précise des frais qui seront engagés.
- Copie du jugement d'adoption de l'enfant s'il y a lieu.
- Un Relevé d'Identité Bancaire.

Le montant de l'aide allouée, subvention et/ou prêt, ne peut dépasser le montant des dépenses engagées sur la base des justificatifs que vous nous aurez fournis.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande et m'engage à rembourser l'excédent des sommes allouées au titre du prêt ou de la subvention, lorsque la procédure d'adoption n'a pas abouti ou lorsque les frais engagés sont inférieurs à l'aide versée. Ce remboursement s'exercera alors en premier lieu sur le prêt, et en second lieu sur la subvention.

Je m'engage à prévenir le Département de tout changement intervenant dans ma situation professionnelle et familiale.

Fait à : Le :

Signatures :

Demander 1

Demander 2

À retourner dûment complétée et signée au :

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

DEF - Service Aide Sociale à l'Enfance

Bureau Informations préoccupantes - Statut de l'enfant

74, rue Alsace Lorraine - CS 58880 - 79028 NIORT Cedex - Tél. 05 49 06 79 79